

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DU COMMISSAIRE ELECTORAL

RECENSEMENT DES ELECTEURS, 2023

Il est porté à la connaissance du public que l'exercice de recensement des électeurs à Maurice, Agaléga et Rodrigues a été **prolongé** jusqu'au **11 février 2023**.

Les électeurs qui ont changé d'adresse et toute personne ayant 18 ans ou qui aura 18 ans au plus tard le 15 août 2023 doivent se faire inscrire afin de pouvoir voter aux élections.

Les préposés du Bureau du Commissaire Electoral feront du porte à porte après les heures de bureau en jour de semaine et toute la journée pendant le weekend.

Toute personne n'ayant pas reçu la visite d'un préposé du Bureau du Commissaire Electoral est priée d'informer le bureau en appelant sur le **800 2010**.

Le Bureau du Commissaire Electoral remercie le public pour sa collaboration.

Bureau du Commissaire Electoral
MaxCity Building
Angle des rues Rémy Ollier et Louis Pasteur
PORT LOUIS
Tél: (1) 800 2010 (Port Louis)
(2) 831-2964 (Port Mathurin)

2 février 2023